

Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union»

COM(2010) 204 final — 2010/0110 (COD)

(2011/C 44/30)

Le Conseil, en date du 31 mai 2010, et le Parlement européen, en date du 8 juin 2010, ont décidé, conformément aux articles 46 et 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), de consulter le Comité économique et social européen sur la:

“Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union”

COM(2010) 204 final — 2010/0110 (COD).

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 464^e session plénière des 14 et 15 juillet 2010 (séance du 14 juillet 2010), a décidé, par 163 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 14 juillet 2010.

Le président
du Comité économique et social européen
Mario SEPI
